

# Ce qu'il faudrait...

...pour que chaque enfant du Canada soit prêt à assimiler les compétences de base en alphabétisation à l'âge de cinq ans



## Résumé

préparé pour

la **Fondation pour l'alphabétisation des enfants canadiens**

Le 8 mai 2025

## Conseil d'administration de la SRSA

Richard A. Wagner  
Ancien associé principal, Norton Rose Fulbright s.r.l.

Tim Aubry, Ph. D.  
Professeur, École de psychologie  
Chercheur principal, Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires

Gordon Berlin  
Ancien président, MDRC

Satya Brink, Ph. D.  
Consultante internationale, Recherche, analyse des politiques et politiques stratégiques  
Éducation, apprentissage tout au long de la vie et développement

Erica Di Ruggiero, Ph. D.  
Directrice, Centre de la santé mondiale  
Directrice, Spécialisation collaborative en santé mondiale  
École de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto

Marie-Lison Fougère  
Ancienne sous-ministre, ministère des Affaires francophones  
Ancienne sous-ministre déléguée à la Condition féminine

Renée F. Lyons, Ph. D.  
Présidente fondatrice et directrice scientifique émérite  
Bridgepoint Collaboratory for Research and Innovation,  
Université de Toronto

Andrew Parkin, Ph. D.  
Directeur général, Environics Institute

Nancy Reynolds  
Associée directrice, Sterling Lifestyle Solutions

## Président et chef de la direction de la SRSA

David Gyarmati

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est un organisme de recherche à but non lucratif créé expressément pour élaborer de nouveaux programmes, les expérimenter sur le terrain et les évaluer en toute rigueur. Sa mission se décline en deux volets : aider les décideurs et les intervenants à mettre en œuvre des politiques et des programmes pour améliorer le bien-être de tous les Canadiens, notamment les personnes défavorisées, et rehausser les normes relatives aux données probantes utilisées pour évaluer ces politiques.

Depuis la création de la SRSA en décembre 1991, son équipe a réalisé plus de 550 projets et études pour des ministères fédéraux et provinciaux, des municipalités et d'autres organismes publics et à but non lucratif. Ses bureaux sont situés Ottawa et à Vancouver, et ses bureaux satellites, à Calgary, Hamilton, Montréal, Regina, Toronto et Winnipeg.

## Renseignements supplémentaires au sujet de la SRSA

Société de recherche sociale appliquée  
55, rue Murray, bureau 400  
Ottawa (Ontario) K1N 5M3  
613-237-4311 | 1-866-896-7732  
info@srdc.org | www.srdc.org/fr

*Bureau de Vancouver*  
890, rue West Pender, bureau 440  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1J9  
604-601-4070

*Bureaux satellites*  
Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba,  
Ontario, Québec et Saskatchewan  
1-866-896-7732

## RÉSUMÉ

Le rapport *Ce qu'il faudrait...* procure une évaluation détaillée de ce qu'il faut pour que tous les enfants du Canada puissent acquérir les aptitudes de préalphabétisation dont ils ont besoin pour être prêts à assimiler les compétences de base en alphabétisation à l'âge de cinq ans. Reposant sur des données scientifiques, le rapport décrit les structures, les ressources et les intervenants nécessaires pour se mobiliser et explique ce que peuvent faire les gouvernements pour rehausser la qualité et la capacité du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) à réaliser cet objectif.

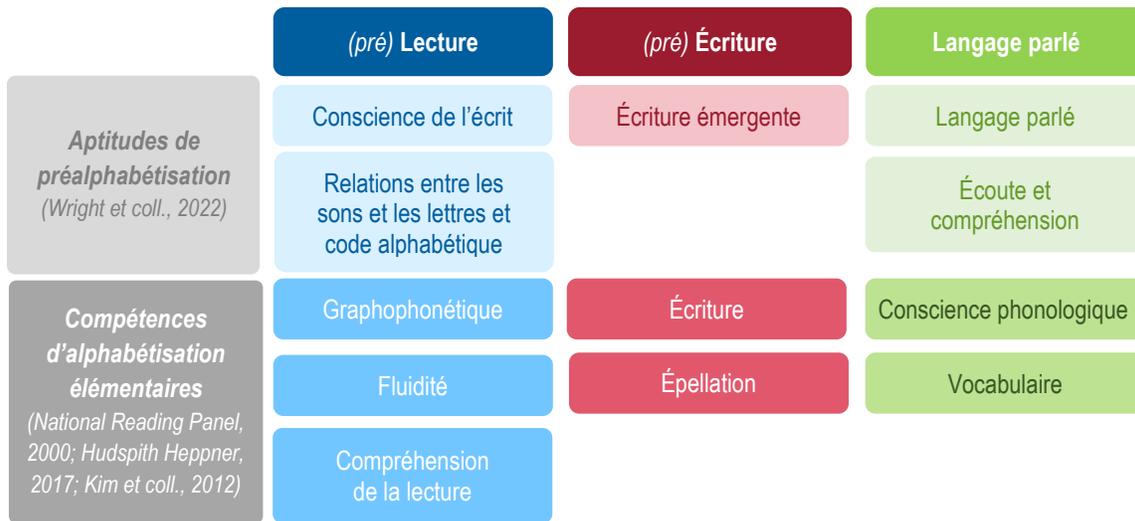
Les conclusions du rapport sont claires. Des programmes de préalphabétisation efficaces doivent offrir aux jeunes enfants un enseignement systématique, assurer un accès universel aux services d'AGJE, reposer sur des cursus de qualité fondés sur des données probantes et recourir à des approches d'enseignements respectueuses des principes de l'alphabétisation structurée. Pour que les enfants assimilent les compétences de base en alphabétisation à l'âge de cinq ans, il faut cultiver leur bien-être social, affectif, physique et économique.

Pour adopter un tel système partout au pays, tous les ordres du gouvernement doivent s'engager à produire des données probantes canadiennes sur des stratégies d'enseignement efficaces, transposer les nouvelles données probantes en pratique, accroître la capacité des services d'AGJE à répondre aux attentes et réviser les politiques provinciales pour garantir la prestation d'un programme de qualité pendant la petite enfance.

## LES APTITUDES DE PRÉALPHABÉTISATION PENDANT LA PETITE ENFANCE

Les aptitudes de préalphabétisation désignent l'ensemble des compétences élémentaires qui permettent aux jeunes enfants de comprendre et de s'exprimer par le langage. Entre zéro et cinq ans, les jeunes enfants apprennent le fonctionnement du langage : le fait que les lettres représentent des sons, la possibilité de relier les sons pour former des mots, la possibilité d'utiliser les mots pour exprimer leurs besoins et le sens que peuvent transmettre les signes et les images qu'ils dessinent. Ces expériences précoces de l'utilisation du langage peuvent être qualifiées de prélecture et de préécriture ou d'aptitudes du langage parlé.

**Ce qu'il faudrait...**  
*...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans*



Comme le démontre le tableau ci-dessus, les aptitudes de préalphabétisation font partie d'un continuum de connaissances et de compétences en matière d'alphabétisation. Il est possible de définir des compétences particulières, mais la préalphabétisation est liée aux aptitudes d'alphabétisation en général. Chaque aptitude mise sur les autres et les renforce : le langage parlé aide l'enfant à comprendre les sons et leurs liens avec les lettres, la prélecture et la conscience de l'écrit peuvent l'aider à comprendre le fonctionnement de l'écrit tandis qu'il acquiert ses premières compétences en écriture. Les améliorations d'une aptitude renforcent les autres.

## L'ENSEIGNEMENT DE L'ALPHABÉTISATION

Jusqu'à l'âge de cinq ans, les enfants doivent absolument être plongés dans un environnement qui leur permet d'exercer leurs aptitudes de préalphabétisation, les encourage à le faire et leur procure des expériences enrichissantes du langage parlé. C'est ainsi que les enfants deviennent prêts à assimiler les compétences de base en alphabétisation enseignées à l'école.

L'enseignement de l'alphabétisation peut emprunter diverses approches, et les données scientifiques pour les corroborer sont plus ou moins probantes. Le rapport oppose l'alphabétisation équilibrée à l'alphabétisation structurée. Les territoires de compétence canadiens abandonnent de plus en plus l'alphabétisation équilibrée au profit de l'alphabétisation structurée dans le cursus d'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, conformément aux données probantes qui démontrent qu'une majorité des élèves apprennent mieux à lire par l'apprentissage structuré des compétences élémentaires du langage (Association internationale de la dyslexie, 2020, p. 1).

**Ce qu'il faudrait...**  
*...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans*

---



## Alphabétisation équilibrée

Conviction que le langage parlé et écrit se développe naturellement lorsque l'enfant est plongé dans un environnement qui favorise le langage et l'alphabétisation (Patzelt, 1995).

Les approches incluent l'apprentissage par la découverte et l'acquisition de sens par le contexte et l'expérience, telles que la méthode des trois paramètres.

Ses partisans sont d'avis que les enfants acquièrent le langage en l'utilisant et que le sens est plus important que la grammaire (Patzelt, 1995).



## Alphabétisation structurée

Selon l'alphabétisation structurée, l'enfant apprend mieux lorsqu'on lui inculque des aptitudes d'alphabétisation par des directives structurées (Association internationale de la dyslexie [AID], 2020).

L'alphabétisation structurée préconise l'intégration de quatre principes d'enseignement tirés de la pédagogie de l'alphabétisation (AID, 2020) :

- Un enseignement de l'alphabétisation explicite, guidé et régulier
- L'enseignement systématique et séquentiel (de facile à difficile) des concepts du langage
- L'encouragement d'un apprentissage interactif et multimodal
- Un enseignement rajusté en fonction des réponses des élèves et une surveillance des progrès

---

## LES AVANTAGES DE L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

Les données probantes sont sans équivoque : une éducation de la petite enfance de qualité est bénéfique à tous les enfants et peut changer la trajectoire de vie (McCuaig, 2012). La fréquentation de services d'AGJE est associée à l'enrichissement des compétences d'alphabétisation, et les effets les plus marqués sont observés chez les enfants vulnérables, c'est-à-dire ceux qui ont des troubles d'apprentissage ou qui vivent dans des contextes familiaux difficiles, et chez les enfants en situation de pauvreté (Akbari, 2020; Philpott, 2019).

Des investissements dans l'éducation de la petite enfance comportent des avantages financiers à long terme, tant pour les particuliers que pour la société. L'Atkinson Centre estime que les investissements dans le système d'AGJE du Canada procurent l'un des meilleurs rendements pour la société, qui se situe entre 2 \$ et 7 \$ pour chaque dollar dépensé (Atkinson Centre, 2021, p. 9).

Tous les enfants profitent d'un milieu d'apprentissage caractérisé par un programme de qualité, un enseignement systématique, des relations interpersonnelles positives avec des adultes de confiance et un milieu d'apprentissage intégré qui relie les éducatrices et les éducateurs, les spécialistes, les enfants et leur famille (McCuaig, 2012).

## LES PRINCIPAUX DÉFIS DU SYSTÈME CANADIEN D'AGJE

Il est essentiel que l'enfant acquière des aptitudes de préalphabétisation pour assimiler les compétences de base en alphabétisation. Au Canada, il demeure toutefois difficile d'assurer à tous les enfants un accès équitable aux services de garde, aux ressources pédagogiques efficaces et aux mesures de soutien nécessaires à leur apprentissage. Le rapport présente plusieurs problèmes à régler pour que tous les enfants du Canada puissent assimiler les cinq compétences de base en alphabétisation à l'âge de cinq ans.

### Trop peu de places dans les programmes d'AGJE pour répondre à la demande

Près de la moitié des enfants du Canada qui ne vont pas encore à la maternelle vivent dans un « désert de services de garde », c'est-à-dire une localité où l'on dénombre plus de trois enfants pour chaque place en service de garde réglementée (Macdonald et Friendly, 2023).

Les lois et les dispositions budgétaires récentes adoptées par le gouvernement fédéral visent à accroître l'accès à des services de garde de qualité tout en réduisant les coûts. Ces mesures ont contribué à une augmentation de la demande de places en service de garde réglementées et peuvent avoir exacerbé le manque de places (Friendly et coll., 2024).

### Les obstacles financiers et systémiques qui préviennent l'accès aux programmes d'AGJE

Au Canada, la fréquentation des services de garde est fortement liée au revenu (Findlay et coll., 2021). En effet, les ménages à faible revenu sont 12 % moins susceptibles de se prévaloir de services de garde que les autres ménages (Findlay et coll., 2021). D'après l'OCDE (2017), le coût prohibitif des services d'AGJE représente un problème important pour les familles de plusieurs provinces et territoires, qui est particulièrement aigu dans les communautés rurales et éloignées où les programmes d'AGJE sont comparativement moins nombreux que dans les centres urbains (Friendly et coll., 2023).

Si on améliore les conditions et la qualité des programmes d'AGJE sans tenir compte des obstacles financiers et structurels qui empêchent les familles de s'en prévaloir, on risque d'exclure environ la moitié des enfants du Canada.

**Ce qu'il faudrait...**  
*...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans*

---

## L'abordabilité des programmes d'AGJE

La disponibilité et l'abordabilité des places dans les services d'AGJE constituent les deux faces d'un même problème de modulabilité. Les coûts pour fréquenter ces services doivent être assez faibles pour garantir une participation universelle, mais également assez élevés pour en couvrir les frais d'exploitation.

En abaissant les coûts de fréquentation des services d'AGJE, les gouvernements espèrent stimuler la demande en rendant les services plus abordables. Cependant, une plus grande demande a le désavantage d'accroître les coûts du système : l'augmentation de la demande d'éducatrices et d'éducateurs entraîne une hausse des salaires, des lieux plus vastes pour tenir les enfants occupés stimulent le coût des loyers; le plus grand nombre de fournitures, de jouets et de ressources entraîne la hausse des budgets d'exploitation.

Pour augmenter le nombre de places sans compromettre la qualité, il faut non seulement prévoir l'agrandissement des lieux physiques et l'équipement appropriés, mais également investir davantage pour s'assurer que les centres puissent intensifier leurs activités.

## Le recrutement et la rétention d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance qualifiés

La demande croissante de services d'AGJE a fait ressortir la pénurie d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance (ÉPE) au pays. Les efforts de recrutement et de rétention ont été compromis par des facteurs structurels comme les faibles salaires, les avantages sociaux hétérogènes et souvent négligeables, les possibilités d'avancement limitées et les conditions de travail défavorables.

Malgré les efforts continus des divers ordres du gouvernement pour accroître le recrutement et la rétention d'ÉPE qualifiés, y compris des investissements importants pour accroître les occasions de formation et en réduire les coûts, le secteur a du mal à conserver des ÉPE qualifiés (Macdonald et Friendly, 2023; EDSC, 2019).

## Les politiques inégales des services d'AGJE dans les diverses régions du pays

Au Canada, les politiques des services d'AGJE incombent aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones. Le gouvernement fédéral a fixé de vastes objectifs pour favoriser l'expansion de services accessibles et abordables, mais la réglementation, la conception, le contenu et la prestation des programmes d'AGJE appartiennent aux instances infranationales (EDSC, 2017).

**Ce qu'il faudrait...**  
*...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans*

---

Le résultat, c'est une mosaïque nationale d'exigences semblables, mais loin d'être identiques entre les divers territoires de compétence (EDSC, 2019). Ainsi, il peut être difficile de satisfaire des objectifs communs, y compris ceux fixés dans le rapport *Ce qu'il faudrait...*

## L'absence de cursus d'AGJE de qualité à l'égard des aptitudes de préalphabétisation

Le Canada ne dispose pas de cursus de préalphabétisation de qualité fondé sur des données probantes pour la petite enfance. La structure fédérée du Canada peut expliquer l'absence de cursus national, mais le Canada présente des possibilités d'adopter des directives et des principes à la fois respectueux de la science et adaptés au développement pour l'enseignement de l'alphabétisation, et ce, dès la petite enfance.

Les territoires de compétence infranationaux devraient se coordonner et partager leurs données probantes pour se doter de nouveaux cadres d'apprentissage de la petite enfance en appui à un enseignement efficace de l'alphabétisation et de la préalphabétisation et aux objectifs d'apprentissage clair tout au long de la trajectoire entre la petite enfance et la maternelle.

## RECOMMANDATIONS

De nombreux changements s'imposent pour que chaque enfant du Canada acquière les aptitudes de préalphabétisation dont il a besoin avant de commencer à apprendre à lire. Les recommandations interconnectées suivantes visent à améliorer et à transformer le système d'AGJE du Canada.

Sous-jacentes à ces recommandations se trouvent quelques pistes courantes : les changements au système d'AGJE devraient être fondés sur des données probantes, adaptés au contexte canadien et d'une portée globale. La mise en œuvre sélective ou fragmentaire des recommandations proposées ne permettra pas d'obtenir la transformation désirée.

### Recommandation 1 : Créer et diffuser les données probantes canadiennes

Le Canada doit investir pour se doter d'un ensemble de preuves nationales et représentatives des stratégies de préalphabétisation efficaces pour les jeunes enfants de zéro à cinq ans. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement fédéral devrait envisager la création d'un Centre d'aptitudes précoces pour superviser, coordonner et diffuser les résultats des projets de recherche sur la petite enfance. Un tel centre serait responsable du mécanisme d'octroi des fonds à des projets de recherche sur

**Ce qu'il faudrait...**  
...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans

---

une vaste gamme de sujets liés à l'apprentissage des jeunes enfants, qui ne se limiteraient pas à la préalphabétisation.

Les recherches réalisées par une diversité de chercheurs et de développeurs devraient viser à créer et à expérimenter des cursus adaptés au contexte canadien. Grâce à l'intégration d'un carrefour de diffusion de données probantes efficaces au Centre d'aptitudes précoces, le savoir ainsi produit pourrait être mis à la disposition de tous les intervenants du pays.

## Recommandation 2 : Transposer les nouvelles connaissances et les nouveaux points de vue en gestes concrets

L'application des connaissances – de la recherche à la pratique – exige du temps. L'accès à des données probantes rigoureuses et leur *disponibilité* ne suffisent pas pour apporter les transformations nécessaires sur la scène locale, du moins pas sans des efforts délibérés. La mobilisation et la transformation des connaissances en pratique font partie d'un projet à long terme qui englobe le renforcement des relations, le renforcement des capacités organisationnelles et le développement du leadership.

À court terme, les gouvernements et les systèmes d'AGJE devraient commencer à planifier comment mobiliser le savoir, c'est-à-dire la création d'un plan d'action, une campagne d'information nationale et un réseau de porte-parole de l'alphabétisation précoce qui exercent des pressions sur les décideurs au nom de la population, afin qu'ils apportent les changements nécessaires à l'apprentissage précoce.

La campagne d'information ne devrait jamais perdre de vue son objectif : persuader les proches, les éducateurs et les décideurs de la nécessité de se concentrer sur les aptitudes de préalphabétisation pour que tous les enfants acquièrent les bases de l'apprentissage.

## Recommandation 3 : Revoir les politiques infranationales en matière d'apprentissage de la petite enfance

Les cadres d'apprentissage de la petite enfance permettent souvent d'éclairer, d'orienter et d'élaborer les politiques en appui au système d'AGJE. Les provinces, les territoires et les communautés autochtones devraient s'engager à apporter les changements nécessaires à leurs politiques organisationnelles et professionnelles respectives qui régissent leurs systèmes d'apprentissage de la petite enfance.

La révision des cadres d'apprentissage de la petite enfance doit intégrer des références plus précises à l'enseignement des aptitudes de préalphabétisation et les résultats attendus à chaque

**Ce qu'il faudrait...**  
*...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans*

---

étape du développement. Ce faisant, les territoires de compétence peuvent prioriser clairement les aptitudes que les enfants doivent acquérir pour assimiler les compétences élémentaires en alphabétisation à l'âge de cinq ans.

Les provinces et les territoires ont besoin d'un plan pour corriger les problèmes de recrutement systémique, de formation et de rétention d'ÉPE professionnels qui grèvent actuellement les systèmes d'AGJE du Canada et pour assurer le déploiement du système.

#### **Recommandation 4 : Déployer l'apprentissage de la petite enfance pour que tous les enfants y aient accès**

L'accès aux programmes d'AGJE — de la première enfance jusqu'à l'âge scolaire — devrait être considéré comme un droit pour tous les enfants. À juste titre, ce droit devrait être soutenu par des politiques publiques et, dans la mesure nécessaire, recevoir un financement public.

Pour que les décideurs et le public reconnaissent plus facilement les services d'AGJE comme un droit, ces services devraient être intégrés au système d'enseignement primaire et considérés comme un volet du système d'éducation global. Lorsqu'il est impossible d'envisager une intégration complète, les liens entre les services d'AGJE et les programmes de prématernelle et de maternelle pourraient être renforcés afin de faciliter la transition des enfants dans le système scolaire.

Les décideurs doivent également soutenir des programmes d'éducation fondés sur des données probantes dans tous les milieux où les enfants apprennent, que ce soit à la maison avec leur gardienne ou les membres de leur famille, dans un centre de la petite enfance ou dans une halte-garderie dirigée par des éducatrices (p. ex., Bon départ).

Lorsqu'il est question des réformes à apporter au système d'AGJE, la liste de priorités stratégiques est longue. Tous les ordres du gouvernement devront s'engager à investir davantage dans le système d'AGJE. Un Centre d'aptitudes précoces serait bien placé pour fournir une analyse des avantages économiques et sociaux de chacun des territoires de compétence, auxquels la société pourrait s'attendre après les changements transformationnels proposés dans le rapport.

## BIBLIOGRAPHIE

- Akbari E, McCuaig K, Mehta S. (2024). *Rapport sur l'éducation à la petite enfance 2023*. Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/Université de Toronto, Atkinson Centre for Society and Child Development. [https://ecereport.ca/media/uploads/2023-overview-fr/ecer\\_2023\\_overview-fr.pdf](https://ecereport.ca/media/uploads/2023-overview-fr/ecer_2023_overview-fr.pdf)
- Atkinson Centre. (2021). *Atkinson Centre Early Childhood Report 2021*.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC). (2017). *Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. [https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/early-learning-child-care/reports/2017-multilateral-framework/ECCL\\_Report\\_-\\_FR.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/early-learning-child-care/reports/2017-multilateral-framework/ECCL_Report_-_FR.pdf).
- Emploi et Développement social Canada (EDSC). (2019). *Définir et mesurer la qualité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants : Une revue de la littérature*. <https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/disability-savings/2018-definingquality-elcc-report-fr.pdf>.
- Findlay C, Wei L, Arim R. (2021). *Tendances en matière d'utilisation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants chez les familles pouvant être désavantagées sur le plan socioéconomique au Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/36-28-0001/2021008/article/00002-fra.pdf?st=2QjaF3Gr>.
- Friendly M, Nguyễn NT, Taylor M. (2023). *Child care for whom? Background paper for Inclusive child care for all*. Childcare Resource and Research Unit. <https://childcarecanada.org/sites/default/files/Child-care-for-whom-Inclusive-cc-for-all.pdf>.
- Association internationale de la dyslexie. (2020). *Structured Literacy: Effective Instruction for Students with Dyslexia and Related Reading Difficulties*, Fact Sheet. <https://app.box.com/s/noj70cwd28vnvevb85xy1mm2yr29h7g9>.
- Macdonald D, Friendly M. (2023). *Not Done Yet: \$10-a-Day Child Care Requires Addressing Canada's Child Care Deserts*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.
- McCuaig K. (2012) Serving all children to catch the most vulnerable. *Healthcare Quarterly*, 15 (Spec No. 4), 26–31. doi : 10.12927/hcq.2013.22945
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2017). *Canada – Petite enfance, grands défis VI Note par pays*. Organisation de coopération et de développement économiques.

**Ce qu'il faudrait...**  
...pour que chaque enfant du Canada soit prêt  
à assimiler les compétences de base  
en alphabétisation à l'âge de cinq ans

---

Patzelt KE. (1995). Principles of Whole Language and Implications for ESL Learners. *Educational Resources Information Center (ERIC)*, automne 1995.  
<https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED400526.pdf>

Philpott DY. (2019). *The Preemptive Nature of Quality Early Child Education on Special Educational Needs in Children*. St. John's : Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador.

**OTTAWA • VANCOUVER • CALGARY • HAMILTON**

**MONTRÉAL • REGINA • TORONTO • WINNIPEG**

[www.srdc.org/fr](http://www.srdc.org/fr) • 1 866 896 7732 • [info@srdc.org](mailto:info@srdc.org)

